

Il reçut assez mal une ambassade anglaise envoyée par le gouverneur général du Bengal et conduite par John Crawford. Les officiers français eux-mêmes, au dévouement et à l'habileté desquels son père avait dû le trône, ne furent pas mieux accueillis. M. Chaigneau, l'un des plus distingués parmi eux, était revenu en France en 1819. En 1821, il repartit pour Hué avec les titres d'agent de France auprès du roi de Cochinchine, de consul et de commissaire du roi pour la conclusion du traité de commerce.

Il emportait aussi des présents et une lettre de Louis XVIII pour le roi d'Annam ; il ne put réussir dans aucune de ses négociations, et le mandarin des étrangers écrivit à notre ministre de la marine une lettre, où la volonté de ne pas avoir de relations avec la France perce dans chaque mot.

“ Les frontières du royaume d'Annam, disait-il, sont situées aux extrémités du midi et celles de la France aux extrémités de l'occident, les limites des deux Etats sont séparées par plusieurs mers ou par une distance de plusieurs milliers de lieues. Les habitants de notre pays peuvent rarement arriver jusqu'au vôtre... Si vos concitoyens désirent commercer dans notre royaume, ils se conformeront aux règlements comme cela est raisonnable ; d'ailleurs, ils ne feront aucun gain, car notre pays est très pauvre. ”

En 1824, M. Courson de la Ville-Hélio, commandant la *Cléopâtre*, mouilla à Tourane ; le roi refusa de le recevoir. En 1825, MM. Chaigneau et Vannier, les deux derniers survivants des compagnons de l'évêque d'Adran, se voyant en butte à la jalousie des grands mandarins et à la haine du prince, durent revenir en France et abandonner cette terre d'Annam dont ils avaient fait leur seconde patrie.

*
* * *

Un peu plus tard, le capitaine de Bougainville, commandant la *Thétis*, parut dans le port de Tourane ; il apportait